



Accédez au MICROCRÉDIT en bénéficiant d'un accompagnement

POUR TOUT PROJET D'INSERTION SOCIALE OU PROFESSIONNELLE.*

Remplacement ou réparation d'un véhicule, formation professionnelle,
frais d'entrée dans un nouveau logement, permis de conduire...



Renseignements UDAF 62:

03 21 71 22 72

www.udaf62.fr

62 Pas-de-Calais
Mon Département

 **Udaf**
Pas-de-Calais
UNIS POUR LES FAMILLES

*L'accompagnement au microcrédit personnel est cofinancé par le Conseil départemental du Pas-de-Calais dans le cadre de la politique d'inclusion durable.

LE MICROCRÉDIT C'EST QUOI ?

C'est un **crédit personnel** dont la somme empruntée peut être comprise entre 300€ et 8000€.

Un microcrédit est octroyé par des établissements bancaires **agréés**.

La durée du crédit varie en fonction des capacités de remboursement.

Les taux appliqués sont les taux actuels du marché.

POUR QUI ?

Toutes personnes ayant des difficultés à obtenir un crédit "classique" en raison de faibles ressources ou de revenus irréguliers.

POUR QUOI ?

Pour financer des projets de **retour à l'emploi** ou d'**insertion sociale** : formation, remplacement ou réparation de véhicule, permis de conduire ...

NOTRE MÉTHODE

Information, diagnostic, conseil, accompagnement par un conseiller en économie sociale et familiale dans toutes les étapes de votre projet. Étude de votre situation, **constitution et suivi du dossier** vous seront proposés.

- ➔ Écoute
- ➔ Neutralité
- ➔ Confidentialité



QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1946 et **reconnue d'utilité publique**, association de consommateurs, l'UDAF 62 est également l'institution officielle de défense des intérêts des 415 676 familles du département.

Labellisé par l'État **Point Conseil Budget** (PCB), l'UDAF 62 vous propose un **service gratuit de conseil budgétaire** et vous accompagne dans le projet d'obtention d'un **microcrédit** auprès des banques agréées.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Venez rencontrer nos conseillers en économie sociale et familiale sur nos différents lieux de permanences :

- Territoire d'**Arras**
- Territoire de **Saint-Omer**
- Communauté d'agglomération **Lens-Liévin**
- Communauté d'agglomération **Hénin-Carvin**

Où à distance (en visio) partout dans le département en vous connectant à cette adresse :

➔ <https://pcb-udaf62.fr>

Demande de renseignements

Par téléphone :
03.21.71.22.72

ou par mail :
pcb.udaf62@gmail.com

